



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Police Nyon région reçoit son accréditation

Regroupant trois communes, Police Nyon région a rempli les critères fixés et la procédure définie dans la loi sur l'organisation policière vaudoise. À la suite des préavis favorables de la commission d'accréditation, de la Direction opérationnelle (DO) et du Conseil cantonal de sécurité (CCS), le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) a procédé à cette dernière attribution, l'ensemble des Polices communales vaudoises étant maintenant accréditées.

L'Association de communes « Police de la Région de Nyon », connue sous le nom Police Nyon région (PNR) et couvrant les territoires des communes de Crans, Nyon et Prangins, a déposé, en date du 17 août 2023, une demande d'accréditation définitive auprès du DJES.

Le 2 octobre 2023, la commission d'accréditation s'est déplacée, conformément au processus en vigueur, dans les nouveaux locaux de la PNR pour procéder à la visite. Les exigences de la loi ont été évaluées et contrôlées : effectifs policiers garantissant un engagement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et affectés aux missions générales de police, organisation de la conduite du corps de police et mise en place du système de gestion de la qualité. Cette démarche s'est également faite dans le cadre du projet de mutualisation des processus entre la PNR et la Police cantonale vaudoise qui ont emménagé conjointement dans le nouveau Centre de polices de Nyon inauguré en 2023.

À la suite des préavis favorables de la commission d'accréditation et de la DO, le CCS a proposé au Département responsable de procéder à l'accréditation de l'entité. Après Police Lavaux, Police Riviera, la Police de l'Ouest lausannois, la Police municipale de Lausanne, la Police du Nord vaudois, la Police du Chablais vaudois, la Police Région Morges et la Police Est Lausannois, il s'agit de la neuvième et dernière accréditation qui a été remise par le conseiller d'Etat Vassilis Venizelos, président du CCS et chef du DJES.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

Roxane Faraut, Présidente du CODIR PNR

TÉLÉCHARGEMENTS